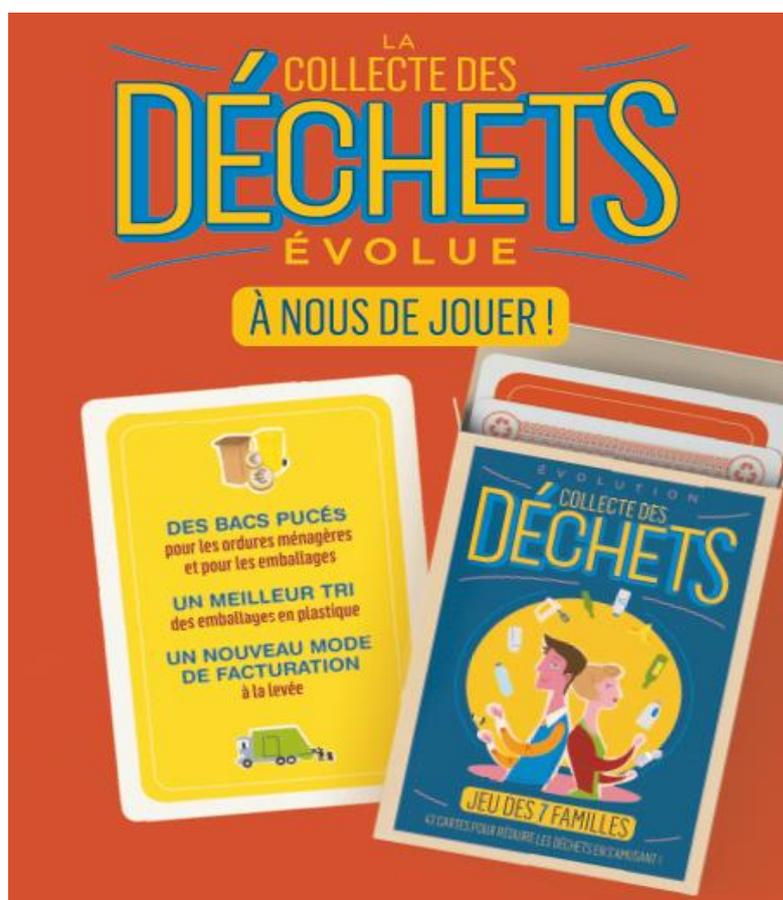


Rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

2019



Sommaire

I – Présentation générale du service	Page 2
• Les missions	Page 2
• Le territoire et ses équipements	Page 2
• Les moyens humains	Page 3
II – Faits marquants en 2019	Page 4
III – Redevance incitative, sensibilisation et prévention	Page 5
• Redevance incitative	Page 5
• Sensibilisation et prévention	Page 7
IV – Indicateurs techniques	Page 9
• Principales données chiffrées de 2019	Page 9
• Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	Page 11
• Les emballages	Page 14
• Les papiers	Page 17
• Le verre	Page 18
• Les déchèteries	Page 19
V – Indicateurs financiers	Page 24
• Synthèse de 2019	Page 24
• Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	Page 25
• Les emballages	Page 26
• Les papiers	Page 27
• Le verre	Page 28
• Les déchèteries	Page 29
VI - En résumé	Page 30
Lexique	Page 31

I – Présentation générale du service

Les missions



La prévention consiste à éviter ou réduire les déchets en agissant en priorité à la source et en recourant aux meilleures techniques disponibles.

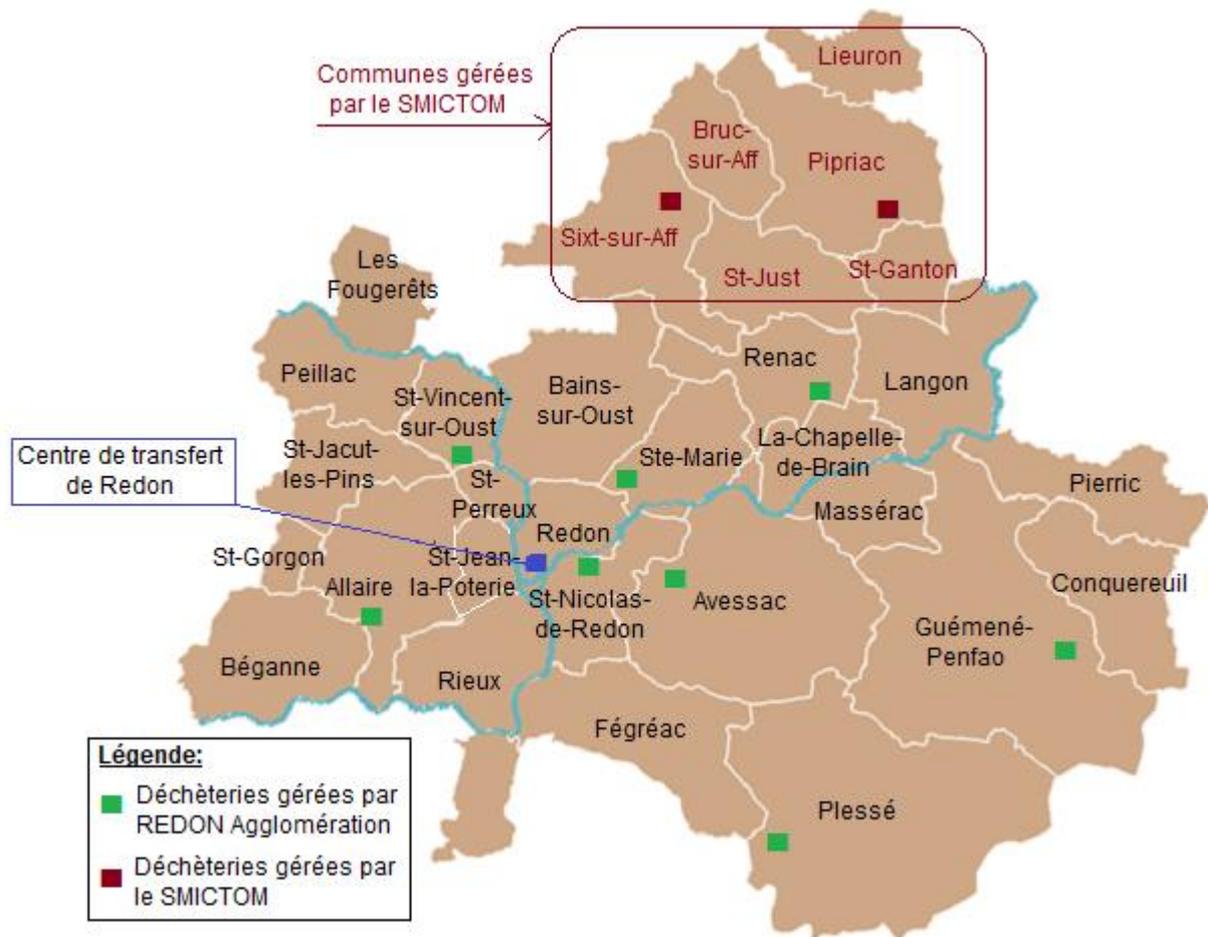
La pré-collecte regroupe toutes les opérations précédant le ramassage des déchets : livraison de bacs et sacs, réparation des bacs.

Le transfert / transport consiste au transit des déchets entre le centre de transfert de Redon et le lieu de traitement.

Le territoire et ses équipements

Le territoire est composé de 31 communes. REDON Agglomération gère la compétence déchets pour **25** communes et **59 314 habitants** (Source INSEE - Recensement de la population 2017 - Limites territoriales au 1er janvier 2019, publiées en janvier 2020).

La compétence déchets est déléguée au SMICTOM des Pays de Vilaine sur les 6 communes suivantes : Bruc-sur-Aff, Lieuron, Pipriac, Saint-Ganton, Saint-Just et Sixt-sur-Aff.



Pour exercer ses compétences, REDON Agglomération dispose des équipements suivants :

- 8 déchèteries,
- 1 centre de transfert des ordures ménagères résiduelles et des emballages, situé à Redon. Ce site sert aussi de base de vie à la régie de collecte.

Les moyens humains

L'équipe en charge des déchets gère des marchés de prestations de services, de fournitures, la reprise des matériaux valorisables. En parallèle, une partie des tâches est réalisée par des agents de la collectivité (la collecte des bacs et sacs, l'accueil en déchèteries, l'entretien).

- **43 agents :**
 - 1 directeur
 - 23 agents en collecte et pré-collecte
 - 11 agents en déchèteries
 - 8 agents au service relation usager, prévention et suivi administratif et financier

Ce service fait appel à d'autres services de REDON Agglomération : ressources humaines, finances, entretien des bâtiments, voiries et espaces verts, informatique, communication.

II – Faits marquants en 2019

REDEVANCE INCITATIVE

- **Fin de distribution des bacs pucés.**
- Documents de communication : guide du tri, jeu des 7 familles, lettres d'informations...
- **2019 : année blanche pour la redevance incitative : les premières factures à blanc ont été envoyées en octobre.**
- Vote de la grille tarifaire en décembre.
- Portail ECOCITO.



Reconduction de la convention avec Eco-DDS

Suite à un problème de reconduction d'agrément Eco-DDS, la convention a été reconduite au 12/03/2020.

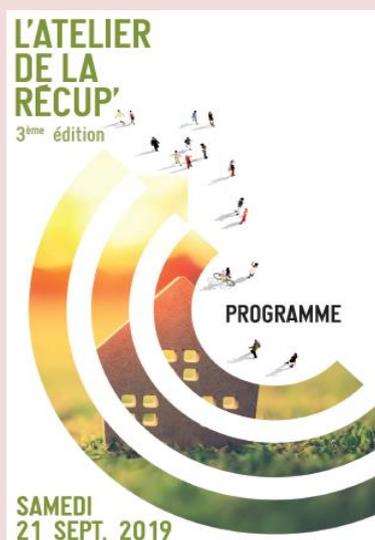
De janvier à février, les ECO-DDS n'ont pas pu être collectés par l'Eco-Organisme. La collecte et le traitement ont donc été supportés financièrement par la collectivité.



Atelier de la Récup'

→ 3^{ème} Atelier de la Récup' organisé le 21 septembre 2019.

Nouveauté : un escape game.



Mise en place de barrières et bornes d'identification en déchèteries

Avec la mise en place de la redevance incitative, des **barrières de contrôle d'accès ont été installées en déchèteries.**

Ce système d'accès informatisé, activé en juin 2019, permet une ouverture de la barrière grâce à une carte d'accès magnétique.

L'objectif de cet accès informatisé :

- Recentrer les missions de l'agent d'accueil sur l'optimisation du tri des déchets,
- Réguler le nombre de véhicules circulant simultanément sur les plateformes des déchèteries et ainsi offrir à chaque usager un accueil optimal et sécurisé,
- Vérifier que les usagers sont bien domiciliés sur le territoire et contribuent effectivement au service,
- Tracer les apports des professionnels afin qu'ils puissent justifier du tri de leur déchets, et faciliter la facturation.



Intervention du CPIE en déchèteries sur le réemploi et le flux

Des interventions ont été organisées en déchèteries afin de **sensibiliser les usagers sur le réemploi** :

- Intervention du CPIE sur 4 demi-journées sur le réemploi et le flux mobilier.
- Intervention de la Redonnerie sur 10 demi-journées afin de sensibiliser à la seconde vie des déchets.

Vente de composteur

Des composteurs en bois sont vendus, à prix avantageux, par REDON Agglomération depuis septembre 2019.

Le but est d'encourager et d'accompagner les habitants dans la pratique du compostage.



III – Redevance incitative, sensibilisation et prévention

Redevance incitative

➤ MISE EN PLACE DU SERVICE POUR LE PASSAGE EN REDEVANCE INCITATIVE

- **Équipement des foyers**

Réduire nos déchets et améliorer le tri sont 2 défis majeurs pour l'environnement. Cette politique conduite par REDON Agglomération a déjà permis de faire baisser la part d'ordures ménagères à traiter.

Pour continuer en ce sens et respecter les obligations de la loi sur la transition énergétique, il a été décidé de faire évoluer le service de collecte des déchets en passant à une collecte en porte à porte pour tous les ménages et donc en les équipant de 2 bacs individuels : pour les ordures ménagères et les emballages.

Le but est de faciliter et d'encourager les gestes de tri.

Equiper les bacs d'une puce permet de passer à la redevance incitative, et ainsi de maîtriser les coûts.

2019 est ainsi l'année de transition pour le passage à la redevance incitative. Tous les foyers sont désormais équipés de 2 bacs pucés : pour les ordures ménagères (couvercle gris) et les emballages (couvercle jaune).

Exception faite des résidences collectives ou des utilisateurs de colonnes d'apports volontaires, qui utilisent la même carte d'accès aux déchèteries pour ouvrir le tambour.

- **Contrôle d'accès en déchèteries**

En parallèle à la distribution des bacs, un contrôle d'accès par carte est mis en place sur les déchèteries. Une carte d'accès est remise à chaque foyer ou professionnel en même temps que les bacs de collecte. Les restrictions de volume et les taxes des dépôts pour les professionnels ne changent pas. Le nombre de passage n'est pas limité. Les objectifs sont de :

- vérifier que les usagers des déchèteries contribuent au service,
- tracer et attester les apports des professionnels afin qu'ils puissent justifier de leur tri,
- réguler le nombre de véhicules circulant simultanément sur les plateformes des déchèteries et ainsi offrir à chaque usager un accueil optimal et sécurisé,
- recentrer les missions de l'agent sur l'optimisation du tri des déchets.



Des barrières d'accès ont ainsi été installées en 2019 sur toutes les déchèteries.

- **Consolidation du service relation à l'usager**

Un accueil téléphonique spécifique aux déchets est mis en place pour renforcer l'accueil général : gestion des appels, réponse mail aux usagers, ordre de mission pour intervention. Il a été renforcé en 2019 en raison du nombre important d'appel.

Au total, 4 personnes composent ce service : 1 responsable et 3 personnes en accueil téléphonique.

➤ LA FACTURE

La première facture, « à blanc », a été envoyée en octobre 2019. La redevance, qui finance l'ensemble des services de gestion de déchets, se décompose comme suit :

- une part fixe : abonnement annuel qui dépend du volume du bac et intègre 12 levées,
- une part variable : nombre de levées supplémentaires, à partir de la 13^{ème} présentation du bac à ordures ménagères, dont le prix dépend de la taille du bac.

Pour chaque abonnement, une carte d'accès aux déchèteries est délivrée. L'accès est gratuit et illimité.

Pour les résidences collectives ou les utilisateurs de colonnes d'apports volontaires, le principe est le même :

- une part fixe : correspondant à un nombre d'ouvertures du tambour (48 à 144 ouvertures) en fonction de la taille du foyer (de 1 à + de 7 personnes),
- une part variable : ouverture supplémentaire du tambour.

➤ SUPPORTS DE COMMUNICATION

- **Lettres d'informations**

Plusieurs lettres d'informations à l'utilisateur ont été diffusées pour annoncer et expliquer le changement :

- information sur les changements liés au nouveau mode de collecte, les 1ers résultats, la tarification (juin.19),
- information sur le compostage (juin.19),
- information pour les usagers de conteneurs de rue collectifs pour les déchets résiduels (août.19).

- **Supports de communication**

D'autres documents ont aussi été distribués, lors de manifestations et transmis aux nouveaux habitants, afin de sensibiliser les usagers sur la gestion de déchets :

- Affiche « la collecte des déchets évolue à nous de jouer »,
- Affiche « chez vous tous les emballages se trient »,
- Horaires des déchèteries,
- Dépliants sur les déchets de jardin,
- Guides du tri pour les particuliers et les professionnels,
- Calendrier de collecte,
- Stop pub,
- Jeu des 7 familles,
- Dépliants et affiches sur la seconde vie des textiles...
- Facebook : utilisation importante de la page Redon.Environnement. De nombreux échanges et transmission d'informations se font via cette page : affiches, programme...



- **Magazine communautaire**

Le magazine d'informations de la collectivité est publié 2 fois par an. Des pages environnement y sont intégrées :

Journal n°14 – été/automne 2019

- Les bacs pucés sont livrés.
- Après la TEOM, une nouvelle manière de contribuer au service déchets.
- L'Atelier de la Récup' revient en 2019.
- Du nouveau à l'entrée des déchèteries : prenez votre carte.
- Redevance incitative : comment sera calculée la facture.
- Besoin d'un bac ou d'une carte ? Votre situation évolue ? Signalez-le à REDON Agglomération.

Journal n°15 - hiver 2019/2020

- La 2^{ème} vie des textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC).
- Tri des déchets.
- Tri des verres et papiers, bel effort !!
- Une nouvelle règle de facturation pour les déchets.
- Dépôts sauvages, stop aux incivilités !
- VALORPLAST, le repreneur des plastiques.
-



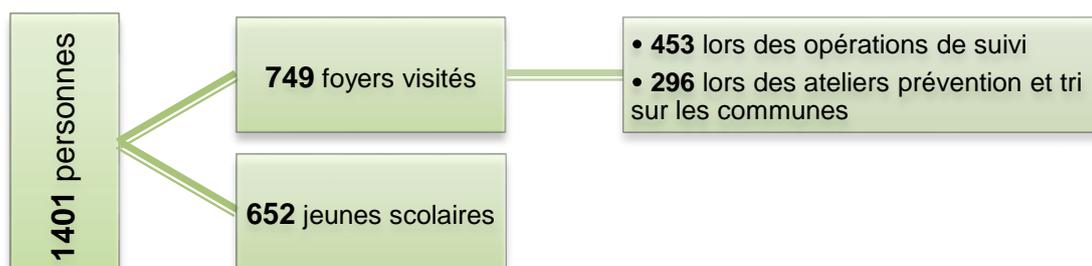
Journal n°15 – été – automne 2019

Sensibilisation et prévention

La mise en œuvre du programme labellisé Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG) s'est terminée en 2019. Il s'appuie sur l'évolution de la collecte des déchets pour favoriser la prévention, le tri et le recyclage.

➤ SENSIBILISATION DES PUBLICS

REDON Agglomération mobilise des partenaires extérieurs, parmi lesquels le CPIE Val de Vilaine qui est engagé dans le programme ZDZG. Cette structure emploie 1 ETP afin de réaliser le volet sensibilisation du programme. Cet agent a rencontré plus de 1400 personnes :



Opérations réalisées :

- Diffusion de l'autocollant stop-pub et des sacs cabas,
- Ateliers « tout publics » pour sensibiliser sur la valorisation du papier, le Récup'art, la fabrication de produits d'entretien au naturel, furoshiki,
- Visites et conseils auprès des habitants, points infos tri,
- Programme pédagogique en établissements scolaires,
- Participation aux comités de pilotage du TZDZG et à la commission environnement pour restituer les actions menées,
- Participation à L'Atelier de la Récup', organisé par REDON Agglomération.



Furoshiki

➤ RÉALISATION DES ACTIONS DE L'ANNÉE

- **L'Atelier de la Récup'**

Samedi 21 septembre 2019, la direction environnement a proposé une troisième édition de « L'Atelier de la Récup' ». C'est dans un entrepôt de 1800m², entièrement aménagé avec les différentes pièces d'une maison, que 750 visiteurs ont été accueillis. Cette journée a rassemblé 60 animateurs d'ateliers dont 25 agents de la collectivité. Les visiteurs ont eu l'occasion de participer à l'un des 33 ateliers organisés : comprendre le fonctionnement d'une benne à déchets, tester des véhicules électriques, apprendre à cuisiner les restes, réduire son utilisation d'emballages... La journée s'est terminée par un concert puis un défilé de mode avec des créations 100% récup'.

- **L'Escape Game**

Un escape game a été inventé et inauguré pour L'Atelier de la Récup', où 30 visiteurs ont tenté de résoudre l'énigme. Il a ensuite été installé pendant 1 mois au lycée Notre Dame de Redon, période pendant laquelle 53 élèves et professeurs ont participé au jeu. 37 agents de REDON Agglomération se sont également prêtés au jeu de l'escape game.

- **Promotion des couches lavables**

- 33 prêts de kits sur l'année.

- **Promotion du compostage et valorisation des bio-déchets**

- 27 sites de compostage sont en fonctionnement, soit en établissement (restauration scolaire, multi accueil...) soit en habitat collectif,
- 5 nouvelles aires de compostage ont été installées,
- 18 sessions de formations ont été réalisées avec l'association « Vert le jardin » dans différentes communes de l'agglomération : en tout ce sont 102 habitants qui ont été formés aux techniques du compostage.



Aire de compostage - Ciné Manivel - Redon

- **Mise en vente de composteurs en bois**

Depuis septembre, des composteurs sont mis en vente, à prix avantageux, pour les habitants du territoire. Trois modèles sont disponibles : 150L, 300L ou 400L avec bio-seau au prix de 23€ et 28€ pour les plus grands modèles.

Un mélangeur servant à aérer le compost est aussi proposé au prix de 2,50€.

La commande s'effectue auprès des services de REDON Agglomération via un formulaire en ligne. Une fois validé, le composteur est à retirer au dépôt de la Redonnerie, qui donne les explications de montage et d'utilisation du matériel.

600 habitants ont bénéficié d'un composteur.

- **Spectacle anti-gaspi**

En janvier 2019, nous avons accueilli à la salle Pierre Etrillard de Saint-Nicolas-de-Redon, la compagnie Paname Pilotis. Devant 252 élèves, la compagnie a joué « La Brigade Anti-gaspi », spectacle conférence sur le sujet du gaspillage alimentaire. Pendant 1h30, les quatre membres de la brigade ont présenté les causes du gaspillage alimentaire, du champ à l'assiette et donné des solutions pour moins gaspiller à la maison ou au restaurant scolaire. Un spectacle vivant et humoristique, fortement apprécié par les élèves.

- **Réemploi et réparation**

Le développement du projet de la Redonnerie et le soutien à Recycle & Don s'est poursuivi.

Pour « Recycle & Don » à Conquereuil, le bilan de l'année est positif. Le CA augmente de 9% et le tonnage d'objets vendus de 10%.

Sur Redon, « La Redonnerie » a aussi un bilan d'activité positif. Les tonnages collectés et vendus ont augmenté respectivement de 15% et de 18%. Le CA augmente de 38%.

	Recycle & Don	La Redonnerie
Activités	- Objets récoltés : 35 tonnes - Objets vendus : 20 tonnes	- Objets récoltés : 230 tonnes - Objets vendus : 100 tonnes
Chiffre d'affaires	30 k€ de vente en boutique	200 k€ de vente en boutique
Recyclage : textile, papiers, métaux	10 tonnes envoyées dans les filières de recyclage	86 tonnes envoyées dans les filières de recyclage
Équipe et adhérents	- 3 salariés postes d'animateurs techniques, - 50 adhérents.	- 6 salariés, - 60 adhérents.

- **Vote du PLPDMA**

Un nouveau programme de prévention des déchets a été voté pour la période 2020-2026, afin de poursuivre les actions de prévention et de réduction des déchets auprès du grand public, des scolaires, des commerçants et établissements.

Les grands axes de ce programme sont les suivants :

- Mobilisation des publics,
- Éco-exemplarité,
- Prévention du gaspillage alimentaire et des bio-déchets incluant les végétaux collectés en déchèteries,
- Gestion des déchets en entreprises,
- Promotion du réemploi des produits.

IV – Indicateurs techniques

Principales données chiffrées de 2019

30 805 tonnes

➤ TONNAGES 2019

	2019		2018	Evolution 2018/2019
	Tonnes	kg/hab./an	kg/hab./an	
Ordures Ménagères Résiduelles	6 770	114	172	-34%
Emballages	2 215	37	23	61%
Papiers	1 159	20	18	11%
Verre	2 871	48	44	11%
Déchèteries	17 790	300	308	-3%
TOTAL	30 805	519	565	-8%

Ratios de collecte

Emballages + Verre + Papiers

SINOE : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)

Redon Agglo
105
kg/hab/an

France
77
kg/hab/an

Bretagne
105
kg/hab/an

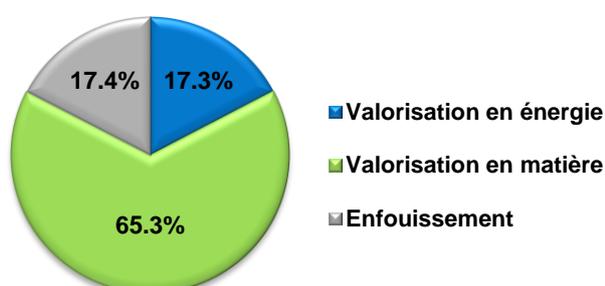
→ REDON Agglomération se situe au même niveau que la moyenne bretonne et largement au-dessus de la moyenne nationale.

➤ VALORISATION DES DÉCHETS (en tonne)

Valorisation énergétique	5 336	17.3%
Recyclage, y compris gravats	13 336	43.3%
Valorisation organique	6 776	22.0%
Enfouissement	5 357	17.4%
	30 805	

Recyclage 2019		
Gravats	2632	19.7%
Verre	2871	21.5%
Bois	1361	10.2%
Emballages	2215	16.6%
Papiers	1159	8.7%
Ferraille	809	6.1%
Eco-Mobilier	1008	7.6%
D3E	614	4.6%
Cartons	429	3.2%
DDS	141	1.1%
Pneus	33	0.2%
Huile	32	0.2%
Batteries	20	0.1%
Bidons	5	0.0%
Piles	5	0.0%
Lampes et néons	1	0.0%
Cartouches imprimantes	1	0.0%
	13 336	

Soit globalement 83% de valorisation et 17% d'enfouissement.



Le tonnage enfoui est composé des déchets non valorisables de déchèteries (3 895 tonnes), des ordures ménagères résiduelles non incinérées suite à des arrêts techniques de l'usine (1 434 tonnes) et de l'amiante collectée ponctuellement en déchèteries (28 tonnes).

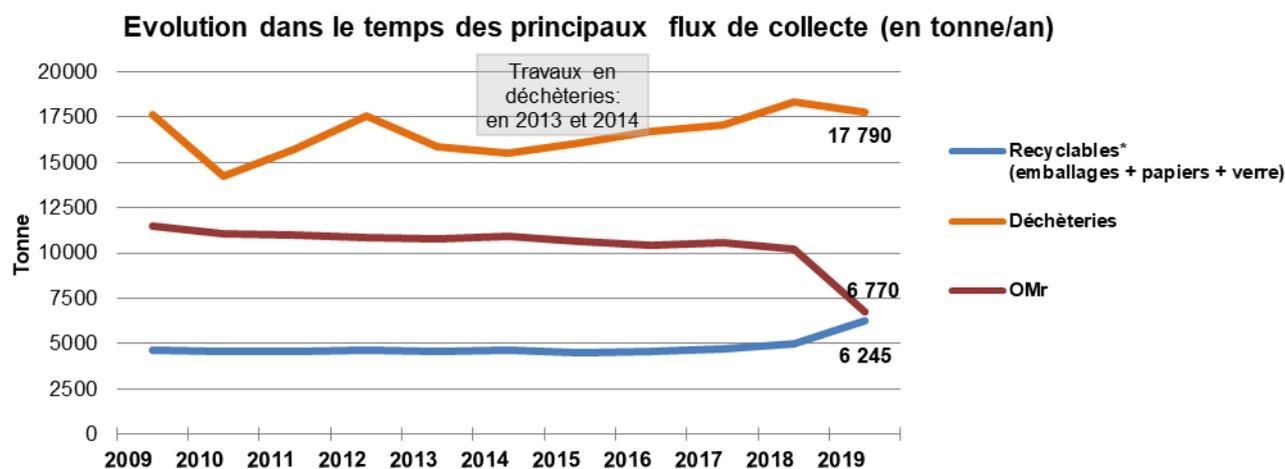
Les tonnages détournés de la valorisation énergétique suite à des arrêts techniques ont nettement baissé par rapport à 2018 (-50%).

Le tonnage des ordures ménagères est aussi en nette baisse (-33%). Le ratio par habitant baisse de 58 kg par rapport à 2018.

Le tonnage des emballages est en hausse de 61%, celui des papiers continu sa hausse (+11%), tout comme celui du verre (+11%).

Le tonnage des déchèteries baisse au total de 3%, soit 508 tonnes en moins. La baisse se situe principalement sur les gravats (-362 tonnes) et les végétaux (-340 tonnes).

A noter la hausse du tonnage éco-mobilier (+324 tonnes), qui explique, en partie la baisse du tonnage de bois (-181 tonnes).



Ce graphique illustre l'importance des flux en déchèteries, en progression ces dernières années. Le flux des OMr chute en 2019 et les recyclables augmentent.

➤ CIRCUIT DES DÉCHETS

Destination et mode de valorisation des déchets collectés (hors ceux des déchèteries, détaillés page 19)

Flux	Collecte	Destination	Type de valorisation	La seconde vie des emballages
OMr	Bacs roulants par REDON Agglo Colonnes enterrées par MINERIS	Valorisation énergétique à VALOREIZH à Rennes (35)	Production d'énergie	Boîtes métalliques (acier) → boîtes de conserves, trottinettes, chariots de supermarchés... Aluminium → canettes, vélos, chaises... Papiers → magazines, boîtes à œufs... Briques alimentaires, cartons → boîtes à œufs, calage, papier toilette... Bouteilles et flacons plastiques → pulls, arrosoirs en plastique...
EMBALLAGES	Bacs jaunes par REDON Agglo Colonnes enterrées par MINERIS	Centre de tri "Paprec Trivalo Bretagne" au Rheu (35)	- Acier - Aluminium - Papiers - Briques alimentaires, cartons - Bouteilles et flacons plastiques	
PAPIERS	Colonnes d'apport volontaire par MINERIS	Celluloses de la Loire à Allaire (56)	Préparation d'objets en cartons moulés : boîtes d'œufs...	
VERRE	Colonnes d'apport volontaire par MINERIS	Plateforme de stockage de la société Les Transports de l'Arz et Le Nocher à Questembert (56)	Bouteilles en verre	

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMr)

6 770 tonnes
218 790 km (régie + prestataire)



➤ MODE DE COLLECTE

La collecte est assurée en régie pour les bacs roulants et par la société MINERIS pour les 26 colonnes enterrées et aériennes situées sur Redon, Saint-Nicolas-de-Redon et Guéméné-Penfao.

- Collecte hebdomadaire des OMr en porte à porte, par conteneurs individuels.
- Les colonnes enterrées sont vidées par la société MINERIS 1 à 2 fois par semaine, pour 0.54 équivalent temps plein.

• Synthèse des intervenants et flux en pré-collecte

PRE COLLECTE						
Lavage	FOURNITURES			Véhicules		REGIE
Colonnes	Bacs pucés	Pièces détachées	Colonnes aériennes	Entretien	Carburants	3 agents par jour en moy.
ANCO	COLLECTAL		TEMACO	ODIS - SRVI - SEMAT EUROMASTER	RECADIS	Vêtements
3 152 €	200 697 €	4 668 €	33 877 €	1 872 €	5 072 €	ESAT ADAPEI
35 lavages	5 280 bacs	530 pièces	7 colonnes		3573 litres	181 €

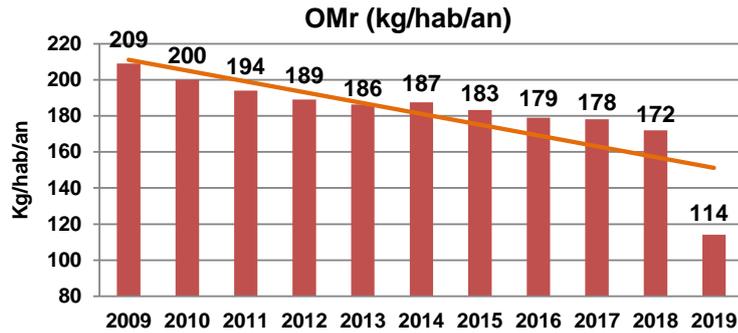
Montants TTC

• Synthèse des intervenants et flux en collecte

COLLECTE			
REGIE			Colonnes enterrées
8 agents par jour en moy.	5 bennes par jour en moy.		MINERIS
Vêtements	Entretien des bennes	Carburants	19 993 €
ESAT ADAPEI	ODIS - SRVI - SEMAT EUROMASTER	RECADIS	298 tonnes
630 €	130 262 €	131 420 €	<u>Montants TTC</u>



➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Ratios de collecte des OMr

SINOE : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)

Redon Agglo 114 kg/hab/an	France 244 kg/hab/an	Bretagne 205 kg/hab/an
----------------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------

Le tonnage d'OMr de REDON Agglomération est largement en-deçà de la moyenne nationale et régionale. La nette baisse du ratio entre 2018 et 2019 (-33%) s'explique par l'évolution des collectes d'OMr, dont l'extension des consignes de tri et la redevance incitative.

➤ TRANSFERT / TRANSPORT

Les OMr sont vidées dans une fosse du centre de transfert de REDON Agglomération, situé rue de la Vieille Ville à Redon. Son exploitation est confiée à la société SECHE ENVIRONNEMENT.

Le transport vers le site de traitement est assuré par VEOLIA, avec environ 23 rotations/mois, via des semis à fond mouvant de 90 m³ (photos ci-dessous). Le nombre de rotation a nettement baissé par rapport à 2019 : il est passé de 42 à 23 rotations/mois.



Semis à fond mouvant



Montants TTC

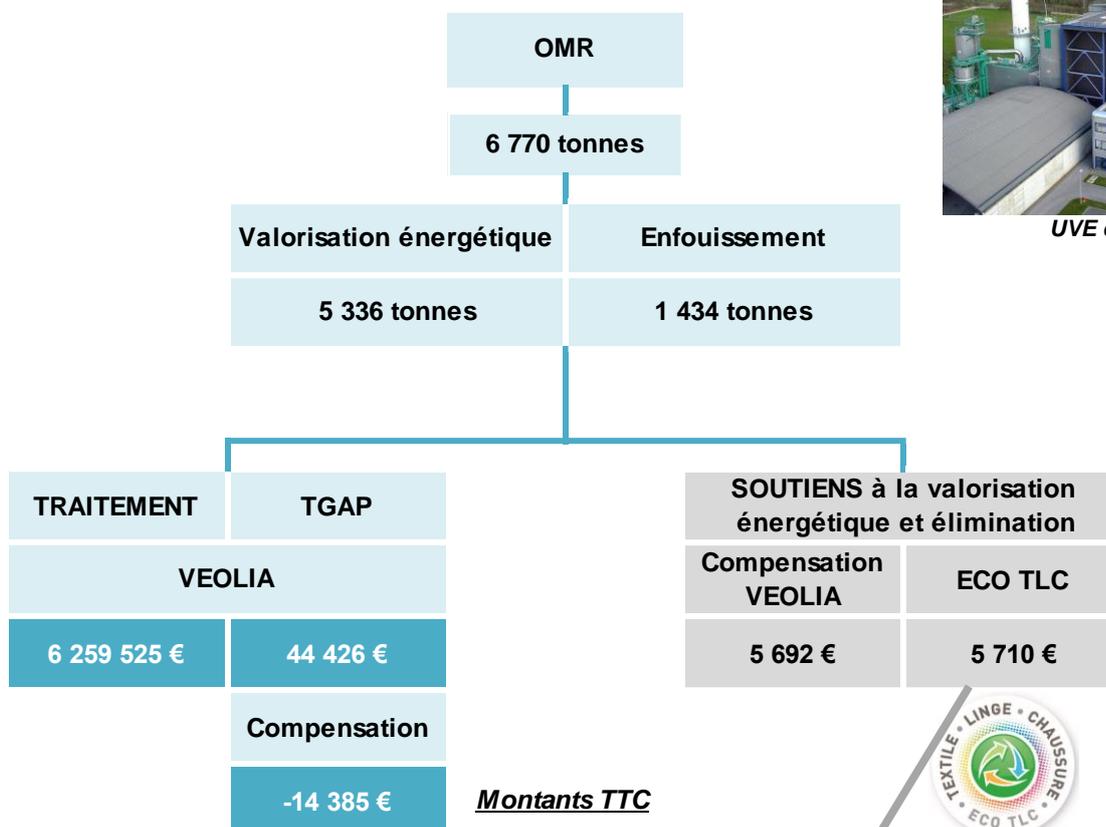
➤ TRAITEMENT

Le marché de traitement a été attribué à la société VEOLIA. Les OMR sont traitées en priorité à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) VALOREIZH de Villejean, exploitée par le groupe VEOLIA et propriété de Rennes Métropole.

Cette délégation de service public (DSP) de Rennes Métropole accueille également d'autres collectivités.



UVE de Villejean



La collectivité est soutenue par l'organisme ECO-TLC pour la collecte des textiles, linge de maison et chaussures. 65 bornes de collecte sont installées sur le territoire. En 2019, 363 tonnes ont été collectées soit 6.12 kg/hab. 12% de tonnes en plus par rapport à 2018.

Lors des arrêts techniques pour maintenance de l'usine, les déchets sont détournés.

En 2019, 1434 tonnes de déchets ont été détournés vers l'ISDND (centre d'enfouissement) de la société SECHE, située à Changé près de Laval (53).

Les emballages

2 215 tonnes
55 277 km (régie + prestataire)

➤ MODE DE COLLECTE

La collecte est assurée en régie pour les bacs roulants et par la société MINERIS pour les 23 colonnes enterrées et aériennes situées sur Redon, Saint-Nicolas-de-Redon et Guéméné-Penfao.

- Collecte toutes les 2 semaines des emballages, en porte à porte, par conteneurs individuels.
- Les colonnes enterrées sont vidées par la société MINERIS 1 à 2 fois par semaine, pour 0.54 équivalent temps plein ETP.

• Synthèse des intervenants et flux en pré-collecte

PRE COLLECTE						
FOURNITURES			PRESTATIONS	VEHICULES		REGIE
Bacs	Pièces détachées	Colonnes aériennes	Lavage	Entretien	Carburants	1 agent/jour en moy.
COLLECTAL		TEMACO	ANCO	CAPR - SRVI - SEMAT EUROMASTER	RECADIS	Vêtements
215 252 €	2 416 €	17 312 €	2 522 €	1 825 €	1 640 €	ESAT ADAPEI
4 940 bacs	60 couvercles	7 colonnes	28 lavages		1 155 litres	176 €

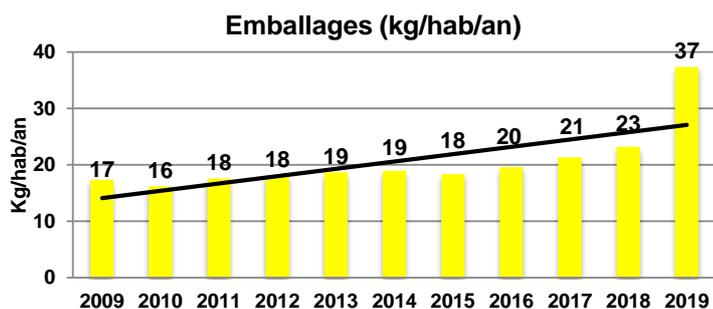
Montants TTC

• Synthèse des intervenants et flux à partir de la collecte

COLLECTE			TRANSFERT	TRANSPORT	TRI
PAV	PORTE A PORTE		SECHE ENVIRONNEMENT	NCI ENVIRONNEMENT	NCI ENVIRONNEMENT (PAPREC)
Collecte	REGIE		26 699 €	88 205 €	135 761 €
MINERIS	2121 tonnes (Bacs jaunes)	26 tonnes (Centre Ville)			
15 111 €	7,8 agents/jour en moy.	4,5 bennes en moy.			
68 tonnes	Vêtements	Entretien	Carburants		
	ESAT ADAPEI	CAPR - SRVI - SEMAT EUROMASTER	RECADIS		
	614 €	112 025 €	110 868 €		

Montants TTC

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Ratios de collecte Emballages + Papiers

SINOE : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)

Redon Agglo
57
kg/hab/an

France
48
kg/hab/an

Bretagne
60
kg/hab/an

Le ratio des emballages passe de 23 kg/hab/an en 2018 à 37 kg/hab/an en 2019, soit +61%. Cette hausse s'explique par l'extension des consignes de tri depuis le 1^{er} octobre 2018.

L'objectif de 2020 de 30 kg/hab/an est d'ores et déjà atteint.

La performance de REDON Agglomération est au-dessus des moyennes nationales. La moyenne bretonne pour les emballages et papiers est légèrement au-dessus de nos performances, même si l'on tend à s'en rapprocher.

➤ ÉVOLUTION NATIONALE DES EMBALLAGES MENAGERS

Le taux de recyclage des emballages légers et du verre est de 70%, soit 3.5 millions de tonnes d'emballages recyclés, pour un objectif de 75% en 2022. Le verre est à 86% et les bouteilles et flacons en plastique à 58%. 24 millions de français peuvent trier tous leurs emballages et papiers grâce à l'extension des consignes de tri. L'objectif est d'atteindre 100% en 2022.

➤ TRANSFERT / TRANSPORT

Les emballages sont regroupés au centre de transfert de REDON Agglomération dans une seconde fosse distincte de celle des OMr.

Le transfert des emballages est assuré par camion avec remorque Ampliroll de 2 bennes de 35 m³ vers le centre de tri PAPREC TRIVALO BRETAGNE au Rheu (35) par PAPREC.



Bâtiment comprenant le process de tri des déchets recyclables



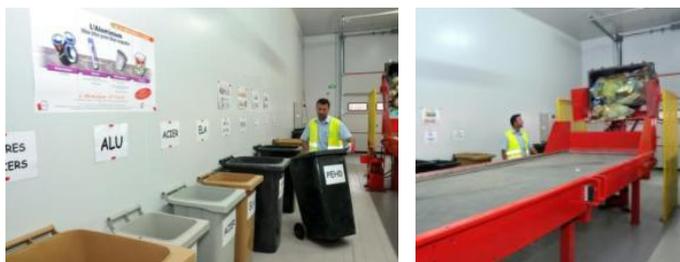
Camion remorque ampliroll

➤ TRI

Le centre de tri PAPREC a en charge le tri d'emballages en 13 familles :

- ✓ Gros de magasin
- ✓ JRM (Journaux – Revues – Magazines)
- ✓ Acier
- ✓ Sacs jaunes
- ✓ EMR (Emballages Ménagers Recyclables)
- ✓ ELA (Tetrapacks)
- ✓ Aluminium
- ✓ 6 sortes de plastiques: PET clair et foncé, PEHD, PP, PS et film PE

En 2019, 18 caractérisations ont été réalisées. Le taux de refus par habitant, calculé à partir de ces caractérisations, est de 28%, en hausse par rapport à 2018.



Aménagement du laboratoire de caractérisation

➤ LES FILIÈRES DE REPRISES DES EMBALLAGES

Montants TTC

REVENTE ISSUE DES EMBALLAGES	ACIER	PAPREC	203 tonnes	12 084 €
	ALU	PAPREC	18 tonnes	7 358 €
	ELA	REVIPAC	84 tonnes	838 €
	EMR	REVIPAC (Celluloses de la Loire)	574 tonnes	22 055 €
	PLASTIQUES	VALORPLAST	567 tonnes (dont 5 tonnes collectées en déchèteries)	103 969 €
	PAPIERS	PAPREC	74 tonnes	5 156 €
SOUTIENS	CITEO	Collecte sélective et tri		521 980 €
		Sensibilisation		28 564 €
		Connaissance des coûts		10 977 €
		Performance du recyclage		273 847 €
		Valorisation des déchets incinérés		49 861 €

(suivant simulation SimuBaremeF_05-05-2020-compta cout)

➤ QUE DEVIENNENT LES COLLECTES SÉLECTIVES ?

Exemple de production à partir des tonnages de REDON Agglomération de 2019 expédiés en recyclage.

Matière première	Matière première secondaire	Produits fabriqués (Source: http://e-tonnes.citeo.com)
Acier	203 t d'acier	2639 lave-vaisselles 
Aluminium	18 t d'aluminium	5 274 cadres de vélos 
Verre	2 871 t de verre	6 379 362 bouteilles en verre 
PET	567 t de PET	3 289 167 ours en peluche 

Les papiers

1 159 tonnes
24 714 km

➤ MODE DE COLLECTE

Les papiers sont collectés par 212 colonnes d'apports volontaires dont 9 colonnes enterrées (sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon). Le nombre de colonnes a été fortement augmenté afin de faciliter le tri.
Objectif : 1 colonne pour 250 habitants.

➤ OPÉRATEUR

La collecte des colonnes d'apports volontaires est effectuée par la société MINERIS, avec un camion grue de 26 tonnes. Cette prestation correspond à 0.22 équivalent temps plein.

Le papier est directement livré aux Celluloses de la Loire à Allaire, qui l'utilise dans la préparation d'objets en carton moulé (ex : boîtes à œufs).



Livraison de vieux papiers

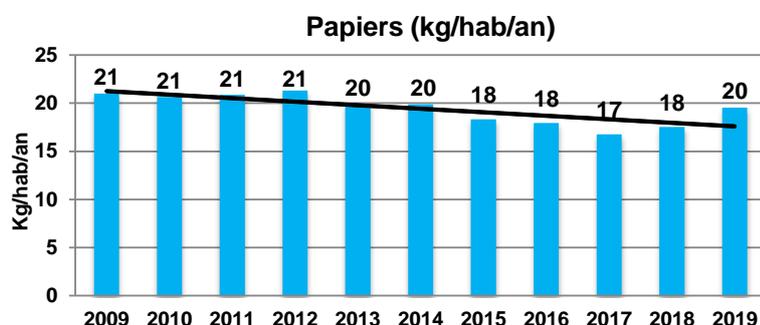
• Synthèse des principaux acteurs et flux

PRE COLLECTE	COLLECTE / TRANSPORT	
PAV	PAV	Papiers issus des services de la collectivité
Lavage	Colonnes	
ANCO	MINERIS	ESAT ADAPEI
4 782 €	38 909 €	4 208 €
83 lavages	<i>Montants TTC</i>	

❖ Revente issue du papier

REVENTE	SOUTIEN
CELLULOSES DE LA LOIRE	CITEO
72 966 €	60 521 €
1159 tonnes	742 tonnes

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Le ratio des papiers augmente entre 2018 et 2019 de 11% (2 kg/hab/an). Alors que son ratio n'a cessé de baisser depuis 2009, la tendance s'inverse depuis 2018.

Le taux de recyclage des papiers est de 59%, soit 1.3 millions de tonnes de papiers recyclés, pour un objectif de 65% en 2022.

Le verre

2 871 tonnes
35 720 km

➤ MODE DE COLLECTE

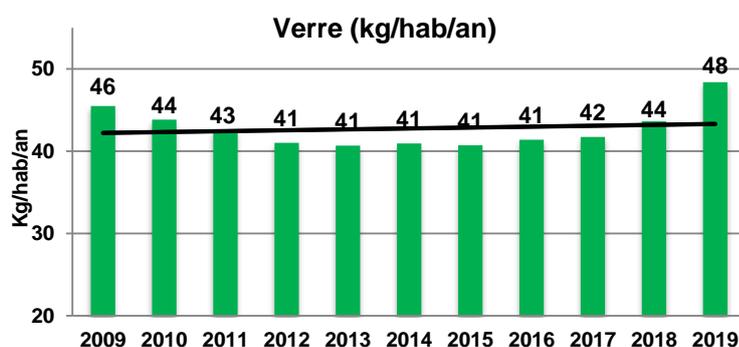
Le verre est collecté par 228 colonnes d'apports volontaires dont 9 colonnes enterrées (sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon).

➤ OPÉRATEUR

Les colonnes d'apports volontaires sont collectées par l'entreprise MINERIS avec un camion grue de 26 tonnes.

La société collecte le verre 3 jours par semaine (lundi, mardi et mercredi), soit 0.56 équivalent temps plein. Le verre est livré vers la plateforme de stockage de l'entreprise Les Transports de l'Arz et Le Nocher à Questembert.

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Ratios de collecte Verre
SINOE : Enquête nationale ADEME 2017 /
Référentiel national 2019 des coûts du service public
de gestion des déchets (données 2016)

Redon Agglo 48 kg/hab/an	France 29 kg/hab/an	Bretagne 45 kg/hab/an
---------------------------------------	----------------------------------	------------------------------------

Notre collecte avait une tendance à la baisse depuis 10 ans. Depuis 2016, cette tendance s'inverse.

En 2019, le ratio a augmenté de 9% par rapport à 2018 (+4kg/hab/an).

Notre performance est légèrement au-dessus de la moyenne régionale qui est de 45 kg/hab/an, et nettement supérieure à la moyenne nationale de 29 kg/hab/an. Suite aux préconisations de CITEO, une densification des colonnes, pour les flux du verre et papier, a été effectuée courant de l'année.

• Synthèse des principaux acteurs et flux

PRE COLLECTE	COLLECTE / TRANSPORT
PAV	MINERIS
Lavage	102 767 €
ANCO	
10 220 €	
174 lavages	Montants TTC

REVENTE	SOUTIEN
SAINT GOBAIN	CITEO
67 814 €	26 877 €
2782 tonnes	

(suivant simulation SimuBaremeF_05-05-2020-
compta cout)

Les déchèteries

➤ SCHÉMA DE COLLECTE

8 déchèteries
17 790 tonnes

Flux	Exutoire	Exploitant et lieu
Non valorisables	Enfouissement (déchets non dangereux – ISDND)	SECHE à Changé (53)
Bois	Broyage et recyclage en bois de chauffage Recyclage en panneaux agglomérés	ECOSYS à Orgères (35) ARMOR PANNEAUX à La-Chapelle-Caro (56)
Ferraille	Rachat pour recyclage de la matière	DERICHEBOURG - AFM RECYCLAGE à Guémené-Penfao (44) LG SERVICES à Lieuron (35)
Gravats	Plateforme de concassage (déchets inertes - ISDI) pour récupération de matières	ECO-VALORISATION à Saint-Vincent-sur-Oust (56) DERICHEBOURG - AFM RECYCLAGE à Guémené-Penfao (44)
Cartons	Usine de recyclage pour cartons moulés à usage unique	LES CELLULOSES DE LA LOIRE à Alaire (56)
Végétaux	Epannage du compost sur territoire REDON Agglomération	COMPOST AGRI SERVICES à Sainte-Marie (35)
DDS (avec REP avec Eco-DDS)	Valorisation de la matière, valorisation énergétique, stockage	Centres de traitement homologués: TRIADIS et CHIMIREC
Bidons plastiques (avec REP avec Eco-Emballages)	Recyclage de la matière	VALORPLAST
D3E (avec REP Eco-Système)	Recyclage et valorisation (83%) : 89% / traitement en installations spécialisées (17%)	Centres de traitement homologués: ENVIE 2E 44 à Saint-Herblain (44)
Lampes et Néons (avec REP Recyclum)	Recyclage matière et stockage pollution	Centres de traitement homologués (France et Belgique) : TRANSPORTEUR RECYCLUM
Piles (avec REP Corepile)	Recyclage matière et stockage pollution	Centres de traitement homologués (France et Belgique) : TRANSPORTEUR COREPILE
Pneus	Réemploi, recyclage matière et valorisation énergétique	REP: Centres de traitement homologués (France, Belgique et Allemagne) : transporté par ALIAPUR Hors REP : SNCD à Locoal-Mendon (56)
Batteries	Recyclage matière et stockage pollution	SNCD à Locoal-Mendon (56)
Cartouches d'imprimantes	Valorisation par recyclage ou élimination par valorisation énergétique	Tri et conditionnement : LVL à La Chevrolière (44)
Amiante	ISDI	Collecte par la société SNCD à Locoal-Mendon (56) puis stockage sur le site Ecoterre de Theix (56)

Les déchèteries sont ouvertes pour les particuliers (résidant sur le territoire) et professionnels, dans la limite de 4 m³ par jour, afin de limiter les risques de débordement des caissons.

L'accès aux particuliers est compris dans la charge fixe de la redevance incitative.

Pour les professionnels, les dépôts sont facturés. Les tarifs sont revus annuellement au 1^{er} juillet de chaque année. Les tarifs étaient les suivants :

- Non valorisables triés	25.50 €/m ³
- Non valorisables non triés	32.00 €/m ³
- Bois	19.90 €/m ³
- Gravats	17.20 €/m ³
- Végétaux	12.90 €/m ³
- Cartons (à partir de 2 m ³ de cartons triés)	5.60 €/m ³

Les tarifs seront désormais revus au 1^{er} janvier de chaque année.

➤ LE SERVICE

Le total général d'ouverture hebdomadaire est de **138 heures 30**. Les horaires sont les suivants :

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

<p>ALLAIRE PA Sainte-Anne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi, jeudi et vendredi 9h-12h • Lundi et samedi 9h-12h et 14h-17h30 	<p>AVESSAC PA du Clos</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi et vendredi 14h-17h • Samedi 9h-12h 	<p>GUÉMENÉ-PENFAO PA du Pays de Guémené, rue des Boisseliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 14h-17h30 • Samedi 9h-12h et 14h-17h30
<p>PLESSÉ Lieu-dit Les Batailles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 9h-12h • Samedi 14h-17h30 	<p>RENAC Route de la Chapelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi et vendredi 14h-17h • Samedi 9h-12h 	<p>SAINT-NICOLAS-DE-REDON PA des Bauches</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi, jeudi et vendredi 9h-12h • Mercredi 9h-12h et 14h-17h30 • Samedi 14h-17h30
<p>Bretagne : 1 déchèterie pour 12 477 hab.</p> <p><small>SINOE : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)</small></p>	<p>SAINT-VINCENT-SUR-OUST La Vacherie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi et jeudi 14h-17h30 • Mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30 	<p>SAINTE-MARIE PA du Guénet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi, jeudi et vendredi 14h-17h30 • Mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30

- LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LE MARDI -

**REDON Agglomération :
1 déchèterie pour
7 414 habitants**

➤ PLUS D'INFORMATIONS AUPRÈS DU SERVICE ENVIRONNEMENT :
environnement@redon-agglomeration.bzh • Tél. 02 99 70 34 34



➤ LES TONNAGES

	Allaire	Avessac	Guémené Penfao	Plessé	Renac	Saint Nicolas	Saint Vincent	Sainte Marie	Recyclerie	TOTAL
Non valorisables	610	178	663	371	177	465	506	902	22	3 894
Cartons	72	14	72	46	11	56	59	99	0	429
Gravats	505	96	439	244	58	298	418	569	5	2 632
Bois	277	32	160	117	0	182	227	366	0	1 361
Bidons plastiques	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6
Végétaux	2 033	178	841	277	77	551	669	2 150	0	6 776
Ferraille	171	28	142	83	20	73	143	149	0	809
D3E	117	0	114	61	0	70	98	145	9	614
DDS	31	0	30	19	1	23	28	41	0	173
Eco-mobilier	192	0	171	128	0	137	150	230	0	1 008
Pneus	0	0	0	0	0	33*	0	0	0	33
Batteries	4	0	2	2	0	2	4	6	0	20
Amiante	0	0	10	0	0	8	10	0	0	28
Autres : Piles, lampes-néons, cartouches d'imprimantes	2	0	1	1	0	1	1	1	0	7
TOTAL en Tonne	4 014	526	2 645	1 349	344	1 905	2 313	4 658	36	17 790

* : site de regroupement

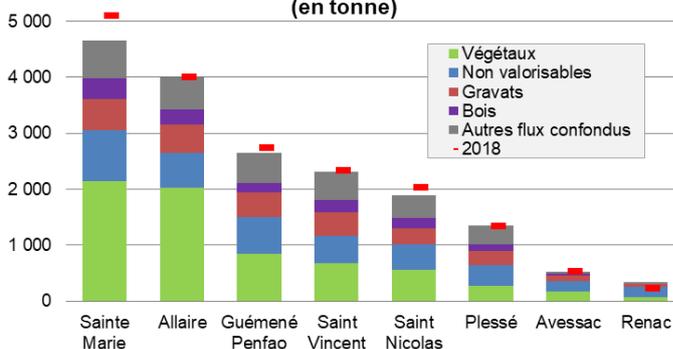
- 2.8% par rapport à 2018, soit - 508 tonnes
→ - 8.5 kg/hab/an

83% des tonnages sont représentés par 4 flux : les végétaux (38%), les non valorisables (22%), les gravats (15%) et le bois (8%). Les autres flux représentent 17 % des tonnages.

A noter que l'amiante est collectée ponctuellement. En 2019, 3 collectes ont été organisées sur les sites de Saint-Nicolas-de-Redon, Saint-Vincent-Sur-Oust et Guémené-Penfao.

105 personnes ont ainsi apporté 28 tonnes d'amiantes liées.

Activité par site en 2019
(en tonne)



Ratios de collecte en déchèteries

SINOE : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)

Redon Agglo
300
kg/hab/an

France
216
kg/hab/an

Bretagne
349
kg/hab/an

En 2019, les volumes des dépôts des professionnels ont augmenté de 18% par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique par la mise en place des barrières d'accès.

Au total 267 factures ont été émises pour 19 442.59 €

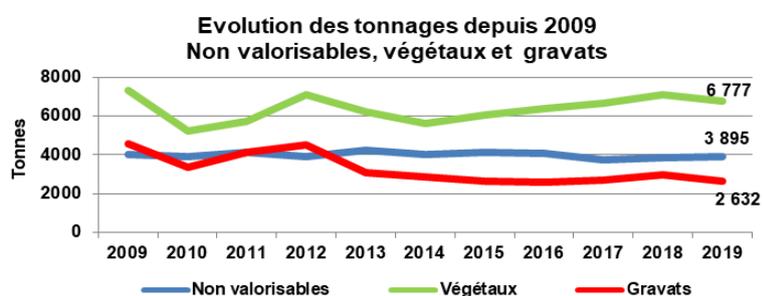
Volume facturé par les professionnels en m³

	2016	2017	2018	2019
Non valorisables triés	570	475	505	632
Non valorisables non triés	48	35	34	23
Gravats	81	52	58	36
Végétaux	67	47	87	127
Bois	85	61	75	76
Total	851	670	760	894
Progression année N / (N-1)	-26%	-21%	13%	18%

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ACTEURS ET FLUX ET ÉVOLUTION DES TONNAGES

• Déchets non dangereux

DECHETS NON DANGEREUX					
DERICHEBOURG - AFM RECYCLAGES et les sous-traitants LG SERVICES et TRANSPORTS SF					
	Non valorisables	Gravats	Bois	Ferraille	Cartons
	3 894 tonnes	2 632 tonnes	1 361 tonnes	809 tonnes	429 tonnes
	1318 rotations	453 rotations	505 rotations	342 rotations	565 rotations
Transport €	118 813 €	41 001 €	45 507 €	30 818 €	50 823 €
Traitement €	366 769 €	23 711 €	76 639 €	0 €	ROMI (Mise en balles des cartons)
	<i>Dont TGAP :</i>				13 388 €
	72 831 €				
	Montants TTC				
				Ferraille (recettes)	REVIPAC (recettes)
				24 055 €	32 547 €

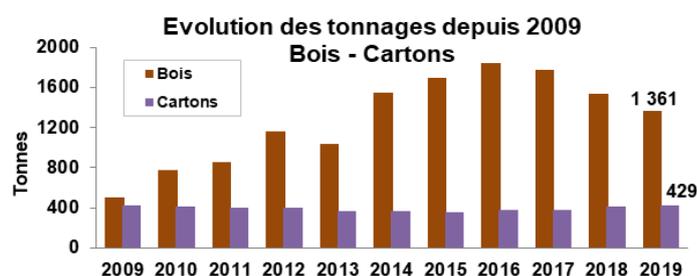


Ces 3 flux représentent 3/4 des apports totaux en déchèteries.

En 2019, les dépôts de non valorisables sont stables par rapport à 2017, ceux des végétaux et gravats ont respectivement baissé de 5 et 12%.

Les dépôts de bois continuent de baisser (baisse engendrée en 2017). Le bois, qui représente 8% des apports de déchèteries, a baissé de 12% en 2019. Cette baisse s'explique par davantage d'apports en bennes éco-mobilier et par un tri plus strict du bois.

Les apports de cartons restent stables. Une légère hausse de 3%, par rapport à 2018, est à noter.



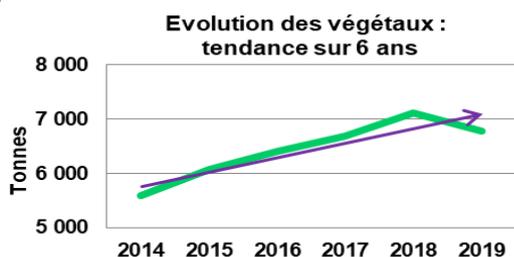
• Végétaux

Ratios de collecte des végétaux

Chiffres clefs 2016 des déchets en Bretagne – OEB

Redon Agglo 114 kg/hab/an	France 70 kg/hab/an	Bretagne 160 kg/hab/an
----------------------------------------	----------------------------------	-------------------------------------

La Bretagne produit plus de déchets végétaux par habitant que la moyenne nationale. REDON Agglomération se situe en-dessous de la moyenne bretonne, mais reste nettement au-dessus de la moyenne nationale. Cette production varie d'une année sur l'autre selon la météo.



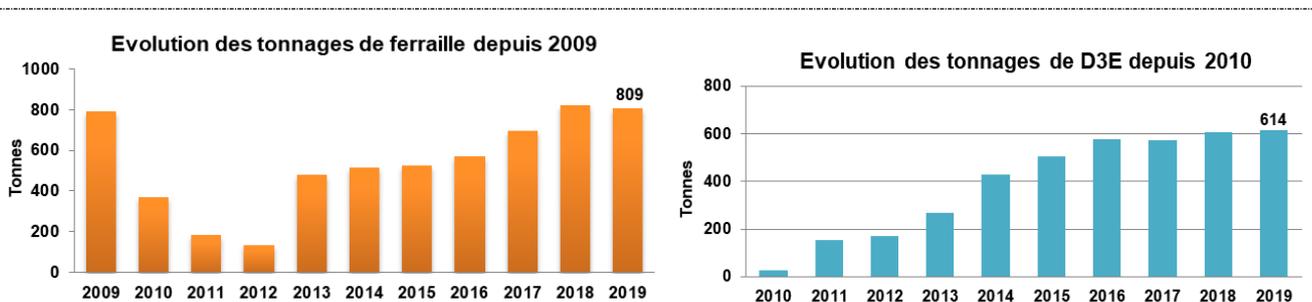
La chute des quantités en 2014 correspond aux dates de fermetures de nombreux sites pour travaux de réhabilitation.

La hausse continue des végétaux depuis 2014 s'inverse en 2019 avec une baisse de 5%.

A noter que 4847 tonnes (soit 72%) des végétaux proviennent des 3 plateformes de végétaux (Allaire, Sainte-Marie et Guéméné-Penfao).

Végétaux	
6777 tonnes	
Transfert	
Caissons	Plateformes
DERICHEBOURG-AFM RECYCLAGES	TSF
43 885 €	89 452 €
Traitement	
Broyage	Compostage
SUEZ ORGANIQUE	COMPOST AGRI
50 760 €	142 442 €
Montants TTC	

• **Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et ferraille**



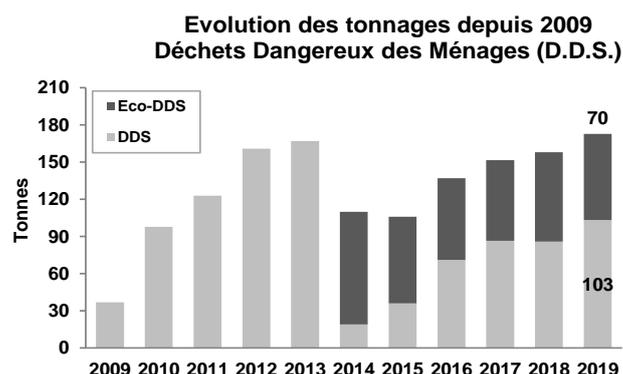
D3E
ECO SYSTÈMES OCAD3E (recettes)
614 tonnes
43 067 €
Montants TTC

Pour les D3E, la performance de REDON Agglomération est de 11 kg/hab. La référence nationale sur le même type de territoire est de 10.23 kg/hab. 100 tonnes de matières dangereuses ont été extraites et neutralisées (soit 16.3%), 455 tonnes de matière ont été recyclées et 59 tonnes ont été valorisées (énergie, matière). Le tonnage de 2019 est le même qu'en 2018. A noter que dans les 614 tonnes collectées, 9 tonnes ont été collectées à la recyclerie de Redon. ⇒ L'économie réalisée grâce à la collecte par l'éco-organisme est estimée à 142 705 €.

Les tonnages de ferraille ont légèrement baissé par rapport à 2018 : -1.82%.

• **Déchets Diffus Spécifiques (DDS) et autres déchets**

DDS			
DDS		ECO-DDS	
CHIMIREC (huile)	TRIADIS	ECO DDS (recettes)	CHIMIREC
32 tonnes	58 tonnes	70 tonnes	13 tonnes
2 385 €	73 025 €	8 484 € (soutien)	15 498 €
	440 € (pénalités)	4 858 € (soutien exc.)	
Montants TTC			



Les tonnages pris en charge par l'Eco-Organisme ECO-DDS ont baissé de 2 tonnes (soit -3%) par rapport à 2018, ceux à la charge de la collectivité ont augmenté de 20% en raison du problème de réagrement de l'organisme ECO-DDS.

La quantité annuelle totale a augmenté de 9.5% par rapport à 2018.

Autres déchets						
BIDONS PLASTIQUES	BATTERIES	PILES	LAMPES-NEONS	PNEUS	AMIANTE	
BARBAZANGES	SNCD (recettes)	REP : Eco-organismes			SBVPU	SNCD
5 tonnes	20 tonnes	COREPILE	ECOSYSTEM	ALIAPUR	10 tonnes	28 tonnes
2 452 €	11 096 €	4 tonnes	2 tonnes	23 tonnes	1 860 €	4 817 €
VALORPLAST (recettes)		© Les 23 tonnes de pneus collectés par ALIAPUR ont permis d'économiser 487 920 litres d'eau, 33920 litres de diesel, 383 552 Kwh				Montants TTC
964 €						

MOBILIER
ECO MOBILIER (recettes)
1008 tonnes
36 161 €
Montants TTC

6 déchèteries sont équipées en bennes ECO-MOBILIER. Entre 2018 et 2019, le tonnage mobilier a augmenté de 324 tonnes (soit 47%). Ces bennes permettent de détourner une partie du flux non valorisable : plus de valorisation et moins de dépenses pour la collectivité. Les recettes baissent car la dépense est prise en charge directement par l'éco-organisme. En plus des recettes obtenues, les coûts de collectes évités sont estimés à 196 373 € en 2019 (Source : prix du rapport Eco-mobilier).

V – Indicateurs financiers

Synthèse de 2019

➤ SYNTHÈSE ET ÉVOLUTION DES TONNAGES ET DES COÛTS T.T.C.

Dépenses - Recettes		2019						<i>Evolution 2019/2018</i>	
Population		59 314							
	Tonnages	Coûts TTC	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne	Tonnages	Coûts TTC			
OMr	6 770	2 206 096 €	37.19 €	325.86 €	-33.7%	-12.2%			
Emballages	2 215	733 877 €	12.37 €	331.26 €	61.1%	107.9%			
Papiers	1 159	- 57 241 €	- 0.97 €	- 49.37 €	11.4%	30.0%			
Verre	2 871	64 970 €	1.10 €	22.63 €	10.8%	50.0%			
Déchèteries	17 790	1 841 276 €	31.04 €	103.50 €	-2.8%	6.0%			
TOTAL	30 805	4 788 977 €	80.74 €	155.46 €	-8.1%	4.1%			
<i>dont charges de structure REDON Agglomération</i>	<i>7%</i>	335 908 €							
T.E.O.M.		5 066 974 €							
Recettes "DELTA" excédent de		277 997 €							

Les Ordures Ménagères (OMr)

		Population	Tonnages		
		59 314	6 770		
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES		Coût H.T. 2019	Evolution 2018/2019	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DEPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavage annuel + personnel	184 766 €	10.6%	3.12 €	27.29 €
Collecte	Salaires agents + carburants + entretien véhicules - Equipements vestimentaires + amortissement BOM	884 544 €	1.0%	14.91 €	130.66 €
Transfert-Transport	Fonctionnement centre de transfert et acheminement vers exutoire final, y compris La Gacilly + amortissement	190 963 €	-42.2%	3.22 €	28.21 €
Traitement	Inclus les recettes revente chaleur... y compris La Gacilly	609 076 €	-41.9%	10.27 €	89.97 €
		-		-	-
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		1 869 349 €	-22.8%	31.52 €	276.12 €
		80 152 €	58.6%	1.35 €	11.84 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		208 182 €	-20.1%	3.51 €	30.75 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		2 157 682 €	-21.0%	36.38 €	318.71 €
RECETTES					
Prestations à des tiers	Communauté de Communes du Pays de LA GACILLY	0 €	-100.0%		
Redevance spéciale	Facturation des professionnels	26 109 €	-33.1%		
Soutiens éco organismes	Valorisation énergétique Emballages - Textiles - Papiers (part OMR)	62 442 €	16.5%		
Subventions de fonctionnement	Prévention	0 €	-100.0%		
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir	0 €	-100.0%		
Autres produits		1 855 €	412.4%		
TOTAL DES RECETTES		90 406 €	-78.4%	1.52 €	13.35 €
TVA ACQUITTEE		138 819 €	-29.6%	2.34 €	20.51 €
DEPENSES - RECETTE		COÛT T.T.C. DES OMR	2 206 096 €	-12.2%	37.19 €
			325.86 €		

Pour mémoire - **DONNEES 2018**

Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
59 372	10 206	2 512 185 €	42.31 €	246.15 €
-0.10%	-100.0%	-12.2%	-12.1%	32.4%

Les emballages

Population		Tonnages			
59 314		2 215			
EMBALLAGES		Coût H.T. 2019	Evolution 2018/2019	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DEPENSES					
Pré-collecte	Sacs jaunes + lavage annuel colonnes + amortissement colonnes + Personnel	130 163 €	96.5%	2.19 €	58.75 €
Collecte	Salaires agents + carburants + entretien + Prestation privée collecte des colonnes + amortissement BOM	780 565 €	82.2%	13.16 €	352.34 €
Transfert-Transport	Fonctionnement centre de transfert et acheminement vers exutoire final	108 325 €	67.7%	1.83 €	48.90 €
Traitement	Prestation privée - Centre de tri	278 453 €	94.7%	4.69 €	125.69 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		1 297 504 €	84.8%	21.88 €	585.68 €
PREVENTION H.T.		27 963 €	10.2%	0.47 €	12.62 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		204 956 €	54.0%	3.46 €	92.51 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		1 530 424 €	77.8%	25.80 €	690.81 €
RECETTES					
Vente de matériaux	Recyclage - Acier - Alu - Plastiques - Papiers/cartons des sacs jaunes - Gros de magasin	157 340 €	54.9%		
Soutiens éco organismes	Eco-Emballages - Barème E	718 167 €	66.5%		
Subventions de fonctionnement	Prévention	- €	-100.0%		
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir	- €			
Autres produits		1 595 €	25.5%		
TOTAL DES RECETTES		877 102 €	57.1%	14.79 €	395.91 €
TVA ACQUITTEE		80 555 €	59.7%	1.36 €	36.36 €
DEPENSES - RECETTES		733 877 €	107.9%	12.37 €	331.26 €

Pour mémoire - **DONNEES 2018**

Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
59 372	1 375	352 974 €	5.95 €	256.71 €
-0.10%	61.1%	107.9%	108.1%	29.0%

Les papiers

Population	Tonnages
59 314	1 159

PAPIERS		Coût H.T. 2019	Evolution 2018/2019	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DEPENSES					
Pré-collecte	Lavage annuel colonnes + amortissement colonnes	21 000 €	31.4%	0.35 €	18.11 €
Collecte	Prestation privée de collecte	38 879 €	3.9%	0.66 €	33.53 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		59 879 €	12.2%	1.01 €	51.65 €
PREVENTION H.T.		3 876 €	-4.2%	0.07 €	3.34 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		9 837 €	-6.3%	0.17 €	8.49 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		73 592 €	8.3%	1.24 €	63.48 €

RECETTES					
Vente de matériaux	Celluloses de la Loire/Théaud	72 966 €	11.2%		
Soutiens éco organismes	Eco-Folio (part recyclage)	60 521 €	26.4%		
Subventions de fonctionnement	Prévention	- €	-100.0%		
Reprises des Subventions d'investissement	Prévention	2 446 €	100.0%		
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir	- €	0.0%		
Autres produits		- €	0.0%		

TOTAL DES RECETTES	135 933 €	15.8%	1.98 €	101.29 €
---------------------------	------------------	--------------	---------------	-----------------

TVA ACQUITTEE	5 099 €	-6.8%	0.09 €	4.72 €
----------------------	----------------	--------------	---------------	---------------

DEPENSES - RECETTES	COÛT T.T.C. DES PAPIERS	-57 241 €	30.0%	- 0.97 €	- 49.37 €
----------------------------	------------------------------------	------------------	--------------	-----------------	------------------

Pour mémoire - **DONNEES 2018**

<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
59 372	1 041	-44 023 €	- 0.74 €	- 42.29 €
-0.10%	11.4%	-230.0%	30.2%	16.8%

Le verre

Population	Tonnages
59 314	2 871

VERRE	Coût H.T. 2019	Evolution 2018/2019	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
--------------	----------------	------------------------	-------------	--------------

DEPENSES					
Pré-collecte	Lavage annuel colonnes + amortissement colonnes	34 614 €	23.2%	0.58 €	12.06 €
Collecte	Prestation privée de collecte	93 425 €	12.7%	1.58 €	32.54 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		128 039 €	15.3%	2.16 €	44.60 €
PREVENTION H.T.		8 385 €	-	0.14 €	2.92 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		21 050 €	-4.7%	0.35 €	7.33 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		157 474 €	10.2%	2.65 €	54.85 €

RECETTES					
Vente de matériaux	Saint Gobain	67 814 €	2.4%		
Soutiens éco organismes	Eco-Emballages	35 742 €	4.2%		
Subventions de fonctionnement	Prévention	- €	-100.0%		
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir	- €	0.0%		
Autres produits		- €	0.0%		

TOTAL DES RECETTES	103 557 €	-5.8%	1.85 €	1.85 €
---------------------------	------------------	--------------	---------------	---------------

TVA ACQUITTEE	11 053 €	7.4%	0.17 €	3.59 €
----------------------	-----------------	-------------	---------------	---------------

DEPENSES - RECETTES	COÛT T.T.C. DU VERRE	64 970 €	50.0%	1.10 €	22.63 €
----------------------------	-----------------------------	-----------------	--------------	---------------	----------------

Pour mémoire - **DONNEES 2018**

<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
59 372	2 591	43 303 €	0.73 €	16.71 €
-0.10%	10.8%	50.0%	50.2%	35.4%

Les déchèteries

Population	Tonnages
59 314	17 790

DECHETERIES	Coût H.T. 2019	Evolution 2018/2019	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
-------------	----------------	---------------------	-------------	--------------

DEPENSES				
Collecte	Salaires agents + entretien terrain, réseaux et bâtiments + location + surveillance + déplacement gardiens + amortissement caissons	474 946 €	13.0%	8.01 € 26.70 €
Transfert-Transport	Encombrants + prestations privées non valorisables-bois-végétaux-cartons	434 094 €	1.8%	7.32 € 24.40 €
Traitement	Prestations privées: non valorisables-bois-gravats-végétaux-cartons	612 467 €	-2.5%	10.33 € 34.43 €
Déchets dangereux	Evacuation, transport et traitement - DDS et amiante	70 766 €	12.2%	1.19 € 3.98 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		1 592 273 €	3.5%	26.84 € 89.51 €
PREVENTION H.T.		126 662 €	-9.1%	2.14 € 7.12 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		265 229 €	-13.5%	4.47 € 14.91 €

TOTAL DES CHARGES H.T.	1 984 163 €	0.0%	33.45 €	111.53 €
-------------------------------	--------------------	-------------	----------------	-----------------

RECETTES				
Vente de matériaux	Ferrailles - Cartons - Batteries	67 697 €	-44.8%	
Dépôt des professionnels		12 374 €	-26.0%	
Soutiens éco-organismes	Eco-Systèmes - ECO DDS - ECO Mobilier ECO TLC	194 026 €	39.3%	
Subventions de fonctionnement	Prévention	- €	-100.0%	
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir	- €	-100.0%	
Autres produits		2 148 €	-60.5%	

TOTAL DES RECETTES	276 245 €	-28.5%	4.66 €	15.53 €
---------------------------	------------------	---------------	---------------	----------------

TVA ACQUITTEE	133 358 €	-3.8%	2.25 €	7.50 €
----------------------	------------------	--------------	---------------	---------------

DEPENSES - RECETTES	COÛT T.T.C. DES DECHETERIES	1 841 276 €	6.03%	31.04 €	103.50 €
----------------------------	------------------------------------	--------------------	--------------	----------------	-----------------

Pour mémoire - **DONNEES 2018**

<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
59 372	18 298	1 736 632 €	29.25 €	94.91 €
-0.10%	-2.8%	6.0%	6.1%	9.1%

VI - En résumé

➤ COMPARATIF TONNAGE 2018/2019

Kg/hab/an	2019	2018	Evolution 2018/2019	
Ordures Ménagères résiduelles	114	172	-34%	Année à blanc de la redevance incitative
Emballages	37	23	61%	Mise en place de l'extension des consignes de tri
Papiers	20	18	11%	Densification PAV : 1 PAV pour 250 habitants
Verre	48	44	11%	
Déchèteries	300	308	-3%	Baisse des gravats de 12%: baisse de l'activité
TOTAL	519	564	-8%	

➤ POLITIQUE DE PRÉVENTION ET MISE EN PLACE DU PLDMA

- Fin du Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG),
- Vote du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDMA) pour la période 2020-2026. Les actions de prévention et de réduction des déchets sont fixées :
 - o mobilisation des publics,
 - o éco-exemplarité,
 - o prévention du gaspillage alimentaire et des bio-déchets incluant les végétaux collectés en déchèteries,
 - o gestion des déchets en entreprises,
 - o promotion du réemploi des produits.

➤ ACTIONS MARQUANTES DE 2019

- Atelier de la récup',
- L'escape Game,
- Promotion des couches lavables,
- Promotion du compostage et valorisation des bio-déchets,
- Vente de composteurs en bois,
- Spectacle anti-gaspi.

➤ COMPARATIF FINANCIER DES COÛTS PAR HABITANTS

	coût /hab/an		
	2019	2018	% évolution
Ordures Ménagères résiduelles	37.19 €	42.31 €	-12%
Emballages	12.37 €	5.95 €	108%
Papiers	- 0.97 €	- 0.74 €	30%
Verre	1.10 €	0.73 €	50%
Déchèteries	31.04 €	29.25 €	6%
TOTAL	80.74 €	77.50 €	4%

Lexique

Centre de transfert

Les déchets collectés par les camions bennes sont regroupés sur cette installation de transit pour être ensuite acheminés par camions semi-remorques vers les unités de traitement.

Collecte sélective

Collecte de certains flux de déchets (recyclables) préalablement séparés par les producteurs, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique. S'applique souvent aux emballages et papiers (y compris le verre).

Compost

Produit obtenu par le mélange de fermenté de débris organiques (déchets verts, épluchures de fruits et légumes).

D.E.E.E

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (petit et gros électroménagers, appareils de vidéo, audio, hi-fi ...).

D.A.S.R.I

Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux: déchets risquant d'être infectés (piquants, coupants, pansements ...) à l'exclusion des déchets anatomiques.

Déchets encombrants des ménages

Déchets de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des ordures ménagères.

Déchets inertes

Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique.

D.D.M / D.D.S

Déchets Dangereux des Ménages : déchets contenant (solvants, métaux lourds, pesticides ...).

Autre nom : DDS : Déchets Diffus Spécifiques.

Déchèterie

Lieu organisé, clos, gardienné où les particuliers peuvent déposer leurs déchets autres que les ordures ménagères résiduelles.

D.I.B

Déchets Industriels Banals : déchets assimilables aux déchets ménagers, non produits par les ménages.

Economie circulaire

L'économie circulaire propose de repenser nos modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et ainsi limiter les déchets générés.

GES

Gaz à Effet de Serre.

I.S.D.I / CET3

Installation de Stockage des Déchets Inertes.

Appelé auparavant CET3 : Centre d'Enfouissement Technique classe 3.

ISDND / CET2

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

Anciennement CET2 : Centre d'Enfouissement Technique classe 2.

ISDD

Installation de Stockage des Déchets Dangereux.

Lixiviât

Liquide résiduel qui provient de la percolation de l'eau à travers les déchets.

Mâchefers

Cendres issues de l'incinération de déchets pouvant selon leurs caractéristiques être utilisées en remblai routier.

Non Valorisable

Déchets (hors toxiques) arrivant en déchèterie pour lesquels aucune filière locale de valorisation n'existe (anciennement dénommé « Tout-venant »).

OM / OMr

Ordures Ménagères = Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) + collectes sélectives.

Paillage

Technique de jardinage qui consiste à placer au pied des plantes des matériaux organiques et minéraux pour nourrir ou protéger le sol.

PAV

Point d'Apport Volontaire = colonnes de 4 à 5 m³ disposées sur l'espace public pour y déposer des flux à recycler (emballages, verre ou papier).

PEDMA

Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés. De la compétence du Conseil Général, il est destiné à coordonner et programmer l'élimination des déchets ménagers et assimilés pour les 5 à 10 ans à venir.

PET

Polyéthylène téréphtalate est une matière synthétique appartenant à la famille des polyesters, dérivée complètement de pétrole ou de gaz naturel. Il est utilisé pour la fabrication de bouteilles en plastiques et pour les textiles.

Point de regroupement

Emplacement pour la collecte en porte-à-porte, équipé d'un ou de plusieurs conteneurs affectés à un groupe d'usagers - pas de bac individuel.

Prévention

Actions visant à éviter ou réduire les déchets et leur nocivité pour l'environnement, en agissant en priorité à la source.

REFIOM

Résidus d'Epuraton des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères. Poussières fines, riches en métaux lourds, résultant du traitement des fumées d'incinération.

REP

Responsabilité Elargie du Producteur = le financement, voir la gestion, d'une filière de déchets est assurée par les metteurs sur le marché des déchets. Une taxe est appliquée directement sur le produit (ex: emballages, D3E).

Recyclage

Réintroduction d'un matériau dans son propre cycle de production.

Réemploi

Opération par laquelle un bien usagé, conçu et fabriqué pour un usage particulier, est utilisé pour le même usage ou un usage différent.

REOM

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (dite générale) : s'applique à tous, pas forcément incitative.

RI

Redevance Incitative : redevance pour tous, proportionnelle au service rendu et aux quantités de déchets. C'est une REOM dont le montant varie selon l'utilisation réelle du service par l'utilisateur : poids, fréquence de présentation, volume.

RS

Redevance Spéciale : pour les non ménages, elle est destinée à couvrir les charges supportées par la collectivité pour l'élimination des déchets non-ménagers, c'est-à-dire ceux produits par les entreprises ou les administrations.

TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (liée à la taxe foncière).

TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

TZDZG

Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage.